



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 1 Mars 2022 à 18:30

Sous la présidence de M. POISSON André, Maire

Excusés ayant donné procuration : M. BAUNARD Dominique à M. CHENAULT Yohann,
M. PICARD Sébastien à Mme BECQUE Cathy,
M. PELLETIER Laurent à M. POISSON André

Secrétaire de séance : M. FRAPPIN Christophe

Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **attribue** les subventions **2022** pour **844,00 €** aux associations
- **accepte** le devis de CMTA qui s'élève à 1 940,00 € HT, pour l'installation d'un portail.
- **décide** de donner un avis **favorable avec remarques** au projet de PLUi tel qu'arrêté :
 - ◆ retirer les parcelles constructibles s'il n'y a pas de Certificat d'Urbanisme dans les 5 à 7 ans, après la validation du PLUi ;
 - ◆ mettre les bois en préservés afin qu'il y ai forcément repousse ou de nouvelles plantations d'arbres, lors des abattages de bois ;
- **refuse** à la mise en place de la vidéoprotection sur le territoire de la commune.
- **sollicite** une subvention du Conseil Départemental pour la prestation des Echos de Chamerolles

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la solution proposée pour ne pas perdre le site internet.
- **reporte** le choix de désigner un Délégué à la protection des données externe

Questions diverses :

Sondage - élections

Les bureaux de sondage / vote sont établis pour :

- sondage concernant les éoliennes :
 - mardi 22 mars 09h00 – 12h00 et 14h30 – 18h00,
 - mercredi 23 mars 09h00 – 12h00
 - vendredi 25 mars 09h00 – 12h00 et 14h30 – 18h00
- élection présidentielle :
 - dimanche 10 avril 08h00 – 19h00
 - dimanche 24 avril 08h00 – 19h00
- élections législatives :
 - dimanche 12 juin 08h00 – 18h00
 - dimanche 19 juin 08h00 – 18h00

Voie goudronnée Route du Réveillon

Le Maire rappelle la délibération D2021_24 de la dernière réunion de Conseil Municipal concernant la transformation d'une voie blanche en une voie goudronnée Route du Réveillon en partenariat avec la Mairie de Mézières-en-Gâtinais à 50 %. Les travaux n'auront pas lieu car Mézières-en-Gâtinais souhaite réaliser juste un grattage.

Le Maire a informé son collègue que dorénavant Fréville-du-Gâtinais ne prendrait plus à sa charge l'entretien de cette voie et qu'il renverrait l'usager vers lui.

Gospel

La soirée Gospel est fixé au samedi 14 mars à 20h00 dans l'église de Fréville.

Compte-rendu des réunions de syndicats

Le Maire rend compte des réunions auxquelles il a assisté à l'ADAPA, au SICTOM.

Le Maire,
André POISSON